



# ***BRULLANOVES***



**JUILLET - AOUT 2023**

**44<sup>ème</sup> année**

**BROUILLA**

Site : [Brouilla.fr](http://Brouilla.fr)

Mail : [mairie@brouilla.fr](mailto:mairie@brouilla.fr)

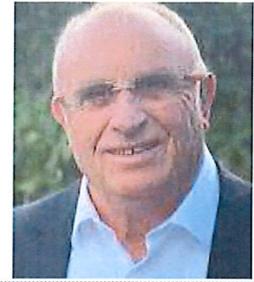


## Le mot du Maire

Brullanenques, Brullanencs,

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Communauté de Communes des Aspres, au vu de la loi NOTRe qui date de 2015, doit permettre à sa population d'écarter les biodéchets du bac vert.

Les biodéchets sont constitués de déchets biodégradables de parcs, jardins, jardinières, des déchets alimentaires de cuisine, tous les déchets organiques des restaurants, commerces, cantines, magasin de vente au détail, ainsi que les déchets de transformation alimentaire et les biodéchets produits par des activités économiques. Deux solutions ont été proposées aux élus de la communauté de communes des Aspres :



Maire  
Vice-Président à la CC  
Aspres en charge des  
déchets & des finances  
Vice-Président au Sydetom  
en charge des finances

- La première étant une collecte supplémentaire, cela impliquerait un bac supplémentaire par habitation ou des colonnes de regroupement. A cela, nous devrions rajouter des sachets biodégradables compte tenu de la nature du déchet, des camions et du personnel supplémentaire et les trajets de ces véhicules se retrouveraient rallongés car actuellement il n'y a aucun exutoire sur le territoire des Aspres. Comme vous pouvez l'analyser vous-même, cela engendrerait des coûts bien supérieurs. Nous devrions aussi prévoir des nettoyages de bacs, colonnes, camions réguliers afin d'éviter les odeurs assez persistantes que dégagent les biodéchets lorsqu'ils sont confinés. A cela, nous pouvons rajouter une dégradation de la qualité de travail de nos agents et bien entendu un dernier point, plus de collectes, plus de camions, plus de carburants, donc plus de CO<sup>2</sup>.

- La deuxième solution est le compostage et les élus de notre communauté sont allés dans ce sens.

Nous sommes convaincus que cette seconde solution est beaucoup plus économique, beaucoup plus écologique et bien plus facile à mettre en place.

Bien évidemment, l'idéal est le compostage individuel, chacun maîtrise ces biodéchets chez lui et récolte le compost qui revient à la terre. Ceci malheureusement n'est pas applicable pour toutes nos populations, notamment pour les habitations sans jardin, cour.

Afin de pallier à ce problème, nous allons installer dans nos communes des composteurs de quartiers. La commune de Brouilla a travaillé sur plusieurs sites afin que les Brullanencs n'aient pas de trop long trajet à faire.

A toutes les personnes intéressées, il sera fourni un petit seau étanche, elles pourront amener leurs biodéchets sur site et un agent de la communauté aura en charge ces composteurs partagés qui, lorsqu'ils sont bien gérés, ne produisent aucune nuisance.

Je vous invite toutes et tous, si vous allez dans les hauts cantons en balade ou prendre le bon air à visiter le Capcir et à le constater par vous-même. La communauté Pyrénées Catalanes a en effet équipée tout son territoire il y a quelques années et ainsi elle a réussi à baisser ces coûts de fonctionnement.

Ce que nous devons savoir : 60 % de notre bac vert est composé de biodéchets fermentescibles et dans ces 60 % de biodéchets, il y a 80 % d'eau. Nous stockons donc dans nos bacs verts de l'eau que nous collectons et que nous transportons dans nos fours sur le site de Calce pour incinération.

Cela est très onéreux et complètement hors du temps.

Avec les données environnementales ou tout simplement le bon sens que nous avons aujourd'hui, cette gestion est complètement dépassée et même catastrophique pour nous toutes et tous, nos enfants bien sûr, sans oublier la planète.

A cela, nous savons déjà que la valorisation des biodéchets est une obligation européenne et il ne sera plus possible de mettre en décharge ou en centre de valorisation énergétique (four de Calce) des résidus contenant des biodéchets à partir de 2025.

---

Avec ces décisions, nous voyons poindre à l'horizon 2025 de nouvelles taxes car notre société ne sera certainement pas conforme à cette date.

Ce que nous devons savoir aussi aujourd'hui par la production de nos déchets ménagers, nous payons 2 300 000 euros de Taxe Générale d'Activités Polluantes, ceci par le biais de notre Taxe d'Ordures Ménagères calculée sur le foncier bâti et ceci pour tout le département. Tous les déchets des bacs verts des Pyrénées-Orientales sont pesés, taxés et incinérés à Calce.

Cela dit cette combustion crée de l'eau chaude ainsi que de l'électricité qui une fois revendue vient en déduction de nos coûts. Tous les biodéchets que nous ne mettrons plus dans le conteneur vert ne seront plus taxés. Economies conséquentes en temps, en matériel, en moyens humains, en transport, en CO<sup>2</sup> qui serviront à atténuer les nouvelles hausses prévues. Le taux de T.G.A.P. est fixé jusqu'au 31 décembre 2025, la veille des futures élections municipales, un hasard certainement.....

A cette taxe très conséquente de 2 300 000 €/an pour les déchets ménagers, il faut rajouter 2 000 000 euros environ par année civile de plus de taxe d'enfouissement sur le site d'Espira de l'Agly, site réservé aux déchets ultimes de déchetterie non valorisables et de four (cendres machefers). Ce site est prévu jusqu'en 2026 ou 2027 maximum, mais il est déjà à saturation, une réhausse de ce site est à l'étude par les services de l'Etat. Lorsqu'il ne sera plus fonctionnel, deux solutions se profilent : soit un nouveau lieu dans le département à créer, soit transporter ces déchets ultimes hors département. Je vous laisse imaginer les surcoûts pour le transport, temps, usure des véhicules, carburant et bien entendu, bilan carbone encore négatif.

Contrairement aux crises Covid, Guerre en Ukraine, manque de matières premières, inflation et raréfaction de l'eau que nous avons subies et que nous subissons encore, nous pouvons être acteurs concernant la future envolée des coûts de fonctionnement de collecte et de traitement des déchets. Chacune et chacun, chez lui, dans sa propre maison, peut gérer ses déchets et faire baisser la facture. Nous devons composter, la loi française nous y contraint, la loi européenne nous y contraint, notre budget nous y contraint, le futur de la Terre nous y contraint.

Des réunions d'informations et de communication suivront.

Le Maire, Pierre Taurinya

## Agence Départementale d'Information sur le Logement

L'adil a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement et à l'habitat (acquisition, travaux de rénovation de maintien à domicile, rapport locatif, copropriété, troubles du voisinage, précarité énergétique...).

Les conseillères juristes de l'ADIL66 vont à la rencontre du public en délivrant une information de proximité grâce aux permanences accessibles avec ou sans rendez-vous. Toutes les consultations de l'ADIL sont personnalisées, neutres et gratuites. Contact : 04.68.52.00.00 ou [contact@adil66.org](mailto:contact@adil66.org) Site [www.adil66.org](http://www.adil66.org)

## Collecte de Sang

Lors de la collecte de sang organisée le 19 juin 2023 à Brouilla, l'EFS a accueilli **57 donneurs** de sang qui par leur geste généreux et bénévole contribue à répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face également aux accidents de la route.

Rendez-vous est déjà donné **Mercredi 29 Novembre 2023** pour une nouvelle collecte, salle Rouzaud, Mairie.

## PARTICIPATION CITOYENNE : APPEL A CANDIDATURE

Afin de renforcer le dispositif créé en 2015, la municipalité invite les administrés souhaitant s'impliquer dans la sécurité du village à se rapprocher de la police municipale.

Ce dispositif de prévention de la délinquance s'appuie sur des citoyens référents dont la mission est de faire remonter auprès de la gendarmerie ou de la Police Municipale les informations concernant tout événement paraissant inhabituel ou suspect, de recevoir des informations spécifiques, et de diffuser des conseils préventifs auprès des habitants.

Il crée du lien social de voisinage, un élément clé de la tranquillité publique et il constitue une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre la délinquance.

La candidature est validée après vérification de son honorabilité.

Contact Police Municipale : [pmbrouilla@orange.fr](mailto:pmbrouilla@orange.fr) ou 07.87.67.25.87



### Pour des vacances en toute tranquillité :

Bientôt en vacances ? Contre le cambriolage, ayez le bon réflexe !

Pensez à signaler votre absence à la Police Municipale ou à la Gendarmerie Nationale d'Elne.

Pour en bénéficier, il suffit de se déplacer à la mairie pour remplir un formulaire auprès de la Police Municipale.

## Baguette Solidaire



Depuis 2014, la commune et l'épicerie de Brouilla ont mis en place la Baguette Solidaire. Ce geste de solidarité permet à un client qui achète son pain de payer une seconde baguette destinée à une personne dans le besoin, via une association caritative comme LES RESTOS DU CŒUR.

Un grand merci à tous !

## Club de lecture

La bibliothèque municipale informe. Une première à Brouilla : création d'un club de lecture.

**Lundi 16 octobre**, à 18 heures, à la bibliothèque municipale, venez partager un livre que vous avez aimé, de tout genre littéraire (roman, poésie, théâtre, essai...). Seront déterminés par les participants la fréquence, l'horaire et le jour des rencontres.

**RAPPEL** : le bibliobus est passé début juillet, de nouveaux livres, de la Médiathèque départementale des PO sont à la disposition des adultes et des enfants.



## Appel au civisme

Encore une fois, nous faisons appel aux propriétaires de chiens, leur demandant de ne pas les laisser libres de faire leurs déjections en pleine rue... La commune a investi et continue d'investir pour installer et alimenter en sacs des bornes à déjection.

Mesdames, Messieurs propriétaires de chiens, les habitants n'ont pas à subir les nuisances liées aux déjections sur les trottoirs, les chemins piétonniers, dans les aires de jeux pour enfants, devant les portails ou les entrées de maisons... Il en est de même pour les aboiements. Il existe des colliers anti aboiements efficaces à base d'huiles essentielles qui ne blessent pas l'animal.

Si chacun respecte l'autre, nous sommes alors dans la bienveillance...

## Rassemblement du 4 Juillet 2023

Le 3 juillet dernier, à midi des élus et habitants de la commune se sont réunis à l'initiative de l'Association des Maires pour dénoncer les dégradations et les violences envers les élus. Ci-dessous l'appel du Président de l'Association des Maires de France :

*Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en terme de politiques publiques nationales. En attendant, nous enjoignons l'Etat, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose. La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.*

*Depuis cette date, partout dans le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.*

*Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés. Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.*

*Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent les services publics de fonctionner au service de la population.*

*Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.*

*Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.*

*Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive de comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leurs auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.*



---

*Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens.*

*Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.*

*Les Maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part sans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre.*

*A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.*

*Vive la République, vive la France*

## Conseiller numérique

Un conseiller numérique du Département des PO assurera une permanence tous les mardis de 14h à 17h à la mairie de Brouilla pour vous accompagner dans l'initiation de l'outil numérique ou vous aider dans vos démarches. Il est nécessaire de s'inscrire en mairie au préalable.

## Journées Européennes du Patrimoine 2023

Notre Eglise Sainte Marie, classée Monument Historique, est à nouveau inscrite aux Journées du Patrimoine 2023. N'hésitez pas à en profiter pour découvrir la sobriété de l'intérieur, la vierge Notre Dame de Grâce ainsi que le portail en marbre, samedi 16 septembre 2023 de 10h à 11h30 et dimanche 17 septembre 2023 de 10h à 12h.

## Rentrée scolaire 2023-2024

La rentrée scolaire est fixée au Lundi 4 septembre 2023. Les horaires sont de 8h45 à 11h45 le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi. Les portails sont ouverts 10 minutes avant.

La garderie sera ouverte de 7h30 jusqu'au début des cours et de la fin des cours à 18h30.

## Opération Brioches

L'Opération Brioches organisée par l'UNAPEI 66 au profit de l'enfance inadaptée aura lieu du **9 au 13 octobre 2023**. Durant cette semaine, la mairie vous proposera d'acheter une ou plusieurs brioches au prix de 5 €.

MOBILISONS NOUS ! pour nos enfants, pour leur avenir, répondons présents.

## Fermeture de la mairie

Dans le cadre de la journée de la résilience le 13 octobre prochain, la Préfecture organisera un exercice qui permettra aux communes du département de mettre en pratique le Plan Communal de Sauvegarde.

Ainsi, entre le 3 et le 17 octobre 2023, la mairie sera **fermée au public une journée entière** afin de mobiliser les élus et les agents de la commune pour un exercice de crise (événement climatique, attentat, incendie...).

Dans le même thème, la commune a mis à jour le **Plan Communal de Sauvegarde** et le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**. Ce dernier document sera déposé dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de la commune afin de vous sensibiliser sur les actions et consignes à suivre en cas d'alerte.

## Forum des Associations

Après nos écoliers et étudiants, c'est au tour des associations de faire leur rentrée.

Venez rencontrer leurs membres le Samedi 16 Septembre 2023 de 9h à 12h à la Salle Rouzaud de la Mairie.

Vous pourrez inscrire vos enfants pour des activités tout au long de l'année, prendre connaissance des différentes manifestations organisées, rencontrer leurs bénévoles.

Démonstrations de hip-hop et de la danse au cours de la matinée.

Nos associations vous attendent nombreux !!!



**FORUM  
DES  
ASSOCIATIONS**

**Samedi 16 Septembre**

**de 9h à 12h**

**Mairie de Brouilla  
Salle Rouzaud**

## Projet Atelier décorations de Noël



Nous vous avons informé de notre projet citoyen autour d'un atelier de fabrication de décorations pour Noël (à partir de palettes, rondins de bois...). Notre projet avance. Les premiers ateliers auront lieu dès Octobre afin d'être prêts pour décorer les sites choisis. Faites vous connaître en mairie si vous souhaitez rejoindre le groupe !! Par téléphone au 04.68.95.33.11 ou par mail à [mairie@brouilla.fr](mailto:mairie@brouilla.fr)  
Au plaisir de compter sur votre investissement.

## Rentrée des Associations

L'Association **Brouilla Gym** reprendra ses cours le lundi 11 septembre 2023 de 18h30 à 19h30 à la mairie, avec Samantha (abdos, fessiers, cardio, pilates...) 1 ou 2 séances par semaine au choix (lundi de 18h30 à 19h30 et jeudi de 18h à 19h). Une 3ème séance le mardi matin est envisagée avec de la gym douce. L'Assemblée Générale se tiendra **jeudi 7 septembre à 18h30**.  
2 cours d'essai gratuits les 11 et 14 septembre. Contact : [brouillagym@gmail.com](mailto:brouillagym@gmail.com)



**BROUILLA DANSE** : reprise des cours de danse pour les couples uniquement (rock, salsa, rumba, cha-cha, passo doble... tous les lundis de 19h30 à 21h. Reprise des cours le 18 septembre à 19h30 à la Mairie (Etage).  
Les cours découverte des 18 et 25 septembre sont gratuits.  
Ambiance conviviale ! venez nous rejoindre, débutants ou confirmés.  
Informations : Marie-Jo 06.87.09.90.04

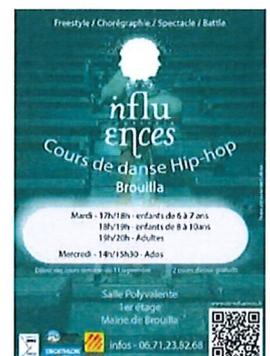
**BAGES BASKET CLUB ASPRES ALBERES** : Notre équipe d'éducateurs vous accueille au sein de notre Association de Basket dès l'âge de 5 ans dans un esprit familial. Tous les joueurs, débutants ou expérimentés, sont les bienvenus parmi nous. En plus des catégories U7 et U9, toutes les catégories filles et garçons de U11 à Séniors sont représentées dans des formules championnats départementaux ou régionaux. Pour les adultes, notre équipe Loisirs vous attend dans une ambiance conviviale. Renseignements sur les horaires et lieux des entraînements sur Facebook et Instagram (@bagesbasketclub), par email ([contact@bbcaa.fr](mailto:contact@bbcaa.fr)) ou téléphone (06 17 42 09 14).



Cours de **DANSE HIP-HOP** à la salle Rouzaud de la mairie de Brouilla

Les Mardis - 17h à 18h - 5/7 ans  
- 18h à 19h - 8/10 ans  
- 19h à 20h - Adultes

Les Mercredis - 14h à 15h30 - Ados  
début des cours - **semaine du 11 septembre**  
infos - [www.cie-influences.fr](http://www.cie-influences.fr)





**VELO CLUB BROUILLA 66** : Le Samedi 1er Juillet dernier, le VCB 66 a dévoilé sa première tenue en présence de M Pierre Taurinya, Maire de Brouilla, de Mmes et Ms les Elus, des partenaires, des adhérents du Club et des Brullanencs. Nous remercions chaleureusement, M le Maire et ses élus, M Laurent Havran responsable de la Ste ELMA Panneaux Photovoltaïques, M et Mme Pellé Rinaldo Artisan Peintre Décorateur à Brouilla, Mme Claire Garrigue Coste Responsable

des Stés CBS/REMAP/TECH-GRANULATS, les cycles MONDOVELO à Thuir et le Garage Brouilla automobile AD. Grâce à leur soutien moral et financier, le VCB 66 a pu élaborer la confection de l'équipement, que nous portons avec fierté à chaque sortie, à travers les routes de notre région et des rencontres inter-clubs.

**Quelques infos à propos du Vélo Club de Brouilla 66** : Les sorties sont proposées le dimanche matin et en milieu de semaine (VTT, Vélo Route Loisirs pour tous les niveaux). Cet automne nous organiserons une Pause-Café traditionnelle Interclub dans notre village. Le vélo club Brouilla 66 sera présent au forum des associations de Brouilla le samedi 16 septembre 2023 de 9h à 12h.

Amis sportifs, rejoignez notre Club !

Renseignements : M Gérard Renier, Président VCB 66

06.63.03.29.43



## **BROUILLA NATURE :**

### Prenons soin de la Nature avec l'école

Vendredi 30 juillet à 9h les élèves des CM1 et CM2 sont montés sur leur vélo pour un périple qui les a amené au lac de Palau pour un retour à 15h. Pendant ce temps, les élèves de l'école maternelle jusqu'au CE2 ont participé à l'opération « PRENONS SOIN DE LA NATURE » avec l'association BROUILLA NATURE. Après un apprentissage de ce qu'il est normal et anormal de trouver par terre et dans la nature, le ramassage de « choses » a déchainé les passions. Les tout-petits et les CP sont restés autour de l'école et ont fait une récolte de mégots impressionnante.

Cela représentait 6 bouteilles plastique. Rappelons qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau.

Nous avons remarqué néanmoins quelques progrès à ce sujet... Continuons l'information.

Des cendriers individuels gratuits sont à votre disposition à Brouilla Nature. N'hésitez pas à nous contacter.

Les CE1 et CE2 quant à eux, sont partis dans la nature pour nettoyer le bassin derrière le bâtiment des Aspres. L'équivalent de 4 gros sacs d'objets ont été retirés des herbes et des bosquets, principalement du plastique. Un apprentissage du tri de tout ce que les enfants ont trouvé a terminé cette opération. Ils étaient accompagnés des professeurs et des bénévoles de Brouilla Nature qui ont principalement veillés à leur sécurité. Nous avons félicité l'ensemble des enfants pour leur efficacité et donné rendez-vous pour une prochaine activité.

### Nettoyage mondial de la planète dimanche 24 septembre 2023.

Comme l'année dernière, BROUILLA NATURE va participer à cette journée.

Nous ferons notre ramassage à partir de 9H sur le territoire de Brouilla et vers midi nous nous rassemblerons pour un déjeuner style auberge espagnole sur l'aire du viaduc où il y a des jeux pour les enfants, et les grands pourrons apporter leurs boules de pétanque.

Et peut-être d'autres activités tout au long de l'après-midi.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent : [christian.armanet66@gmail.com](mailto:christian.armanet66@gmail.com) Tel : 06-78-77-31-33  
ou Hélène LLOBET Tel : 06-03-22-29-33

Nous rappelons que nous aurions besoin d'un petit local d'une dizaine de m<sup>2</sup> pour stocker notre petit matériel de l'association. Merci d'avance.



## Restriction des usages de l'eau



L'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2023/206-0004 du 25 juillet 2023 portant modification de l'arrêté préfectoral du 13 juin 2023 sur la mise en place de mesures de **restrictions provisoires des usages de l'eau proroge ces dispositions jusqu'au 19 septembre 2023 inclus.**

Ainsi, il est toujours interdit d'arroser les pelouses et jardins, de laver les véhicules en dehors des stations de lavage autorisées, de remplir les piscines ou de les mettre à niveau.

L'arrêté municipal n° 41-2023 du 15 juin 2023 permet toutefois l'arrosage des jardins potagers vivriers les mercredis et samedis entre 20h et 2h.

## Enquête régionale sur les besoins de formation

Afin d'identifier de manière spécifique les besoins de formation en compétences de base de la population de la Région Occitanie, l'Etat et le Conseil Régional lancent une enquête régionale.

Le Carif-Oref Occitanie, en charge du déploiement de ce projet, a missionné la société CSA, pour conduire cette grande enquête auprès des habitants d'Occitanie, ayant entre 18 et 65 ans, afin d'établir un échantillon représentatif de 3 000 individus.



Cette enquête, lancée en avril 2023 de poursuit jusqu'au 31 décembre 2023. Les habitants de Brouilla pourraient être sollicités à leur domicile, par les enquêteurs officiellement mandatés par le CSA, en journée ou début de soirée, pour répondre en face à face à ce questionnaire de 40 minutes au maximum.

Pour toute question complémentaire concernant l'enquête vous pouvez appeler le numéro de CSA 01.57.00.59.97 ou consulter le site <https://csa.eu/>

Par avance, merci de votre coopération.

---

## On nous prie d'insérer

### L'HOMME DES BOIS

Les valeurs de la vie sont là dans la nature  
Un sentier tortueux et combien éprouvant  
L'homme qui l'arpentait jusqu'à la source pure  
Buvait l'eau bienfaisante dont il était fervent !

Il surveillait les bois, les ronces et les fleurs  
Replantait le sapin un peu déraciné  
Et ses gestes étaient, les gestes d'un sauveur  
Qui respectait les lieux comme un bien qu'il aimait !

Il s'arrêtait souvent devant un mas en ruine  
Tout au fond de la cour poussait un églantier  
De ses yeux embués une larme furtive  
Qu'un revers de la main empêchait de couler !

Etait-ce un devoir ou bien une promesse ?  
Parcourir tous les jours ces sentiers escarpés  
Dans son for intérieur cachait-il sa tristesse ?  
L'homme des bois pourtant n'en parlera jamais !

*Annie Franco*

## Eclairage Public

Il y a bien une décennie, il nous a été fortement conseillé de changer les lentilles crépusculaires par des cellules astronomiques ceci pour La gestion de nos éclairages publics.

Force est de constater que ces dernières ne sont ni fiables ni performantes, elles se dérèglent régulièrement et ont une durée de vie assez courte, cela se vérifie dans presque toutes les communes qui avaient fait ce choix.

Dès réception et au retour de congés, toutes les cellules de l'ensemble du village seront contrôlées. Cela permettra, nous l'espérons, un meilleur fonctionnement.

Nous comprenons bien que cette défaillance peut être anxiogène pour certains.

Même si cela ne dépend pas uniquement de nous, nous tâchons d'y remédier au plus tôt car ceci traîne depuis quelques temps et nous en sommes désolés.

Cela dit, quelques éléments tout de même avec les données que nous a fourni la Gendarmerie, il n'y a pas eu plus de cambriolages et même les dégâts sur le mobilier urbain ont diminué depuis la réduction et l'extinction de l'éclairage public.

Concernant la consommation électrique de la commune elle est restée pratiquement stable. Nous sommes autonomes sur le site de la mairie, la production couvre la consommation ainsi que sur le site scolaire (cantine, garderie, l'école avec ses 7 classes et le bureau de la Directrice, le hangar des services techniques et le gymnase) où notre production dépasse notre consommation.

Cela dit, de janvier à juin 2022 la facture électrique de la commune s'élevait à 34 000 euros, malgré les efforts qui ont été faits, notre consommation de janvier à juin 2023 s'élève à 37 000 euros car notre village n'a pas pu bénéficier du bouclier proposé par l'Etat.

Nous devons continuer à être économes, vigilants et nous devons anticiper les nouvelles hausses qui sont en prévision.

## Suite incendie Saint André

La mairie communique : la circulation de tout le bassin des Albères a été déviée lors de l'incendie de Saint André le 14 août dernier sur le centre-ville de Brouilla. Ceci a provoqué des embouteillages conséquents et, à ce titre, un camion de pompiers a été bloqué longuement sur la traversée de notre village. De ce fait, il nous a été fortement conseillé par les services de l'Etat de revisiter notre stationnement en chicane du centre-ville. Nous invitons les propriétaires de voitures et d'habitations de cette départementale (avenue Maréchal Joffre et avenue Jean Moulin) à respecter les places de stationnement présentes (et les entrées de garage), nous allons étudier la possibilité d'en ajouter quelques-unes tout en conservant celles qui existent.

Dans un premier temps, des marquages au sol ainsi que des balisettes vont être installés afin que tout le monde respecte le code de la route, cela évitera des incivilités et des conflits, pour le plus grand bien de chacun.

## Expression de l'opposition

*Suite à un problème, l'article de l'opposition n'est pas paru dans le dernier bulletin municipal, nous nous en excusons ; c'est pourquoi vous le trouverez ci-dessous :*

Reçu le 19 juin 2023

Chers Brouillanencs,

L'opposition a participé à la présentation du SCOT, actuellement en révision, le vendredi 12 mai 2023 de 18h00 à 20h00 à Thuir. Vous y trouverez une synthèse à l'adresse suivante :

<https://scot-roussillon.fr/concertation-procedure-de-revision-du-scot/>

C'est un document de planification qui définit l'organisation spatiale d'un territoire à long terme et les grandes orientations en matière de développement durable.

Brouilla fait partie du SCOT « Plaine du Roussillon » (77 communes, 1 157 km<sup>2</sup> et 4 EPCI (ou intercommunalité/communauté de communes), soit 341 000 habitants répartis sur 70% du territoire des PO qui compte 49% de zones agricoles, 36% d'espaces naturels, et 12% d'espaces artificialisés.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en trace les contours politiques avec 3 ambitions majeures : « Accueillir et valoriser » ; « S'ouvrir et rayonner » ; « Préserver et s'adapter » ; et 2 ambitions transversales : « S'adapter au changement climatique » et « Préserver et promouvoir la qualité de vie et l'identité catalane et méditerranéenne ». Nous vous invitons donc à consulter les documents de travail suivants qui précisent les grands principes d'aménagement à venir, et à consulter les liens présents sur le site de la mairie :

- [https://scot-roussillon.fr/wp-content/uploads/2020/11/SCOTPR77\\_jan23.pdf](https://scot-roussillon.fr/wp-content/uploads/2020/11/SCOTPR77_jan23.pdf)
- [https://scot-roussillon.fr/wp-content/uploads/2020/11/DOO\\_Travail\\_03-2023.pdf](https://scot-roussillon.fr/wp-content/uploads/2020/11/DOO_Travail_03-2023.pdf)
- <https://www.brouilla.fr/revision-plu/>

En cette fin d'année scolaire, nous souhaitons également remercier tous les membres de l'association des Nins' pour leur investissement et les événements qu'elle a organisés pour le plus grand plaisir de nos enfants (carnaval, fête du printemps, repas et kermesse de l'école). Il semblerait toutefois que des bras manquent donc toutes les bonnes volontés seront les bienvenues à la rentrée !

Rappelons enfin que si l'eau, c'est la vie, le sang l'est tout autant. Les stocks restent très bas en cette année 2023 ; nous avons la chance de recevoir régulièrement l'EFS (Etablissement Français du Sang) pour des collectes à Brouilla. Si vous pouvez, venez donner. C'est une belle façon aujourd'hui de continuer à sauver des vies.

Bel été à tous, continuez à agir en voisins vigilants, surtout à l'approche des vacances, et n'oubliez pas que vous pouvez nous faire part de vos avis et remarques à l'adresse : [oppositionbrouilla@gmail.com](mailto:oppositionbrouilla@gmail.com)

\*\*\*\*

A la date d'impression de ce bulletin : aucun nouvel article fourni

## INFORMATIONS UTILES

### NOUVEAU SERVICE

Sur le même principe que le dépôt pour les déchets de jardin les 1<sup>er</sup> jeudi et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, avec inscription obligatoire en mairie, les agents récupèrent les gros cartons type livraison, propres et pliés.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h  
et de 16h30 à 18h

### CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants :  
activités créatives, culturelles et sportives,  
sorties, jeux... les mercredis et pendant les  
vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à  
18h, à l'école de Banyuls dels Aspres  
(contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : [pj.brouilla@cc-aspres.fr](mailto:pj.brouilla@cc-aspres.fr)

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1<sup>er</sup> Mardi du mois, en mairie,  
sur rendez-vous auprès du **04.68.53.69.55**

### MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites  
sur RV 04.30.44.48.79

### RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du  
livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la  
défense, un certificat de participation vous sera  
remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat  
obligatoire est requis pour l'inscription aux examens  
et concours de l'autorité publique.

### ENCOMBRANTS

Tél : **04.68.66.59.61**

**Mardi 12 septembre** : s'inscrire auprès de la  
Communauté de Communes avant le 9  
septembre

**Mardi 10 octobre** : s'inscrire auprès de la  
Communauté de Communes avant le 6 octobre

**Précision** : seuls les déchets enregistrés seront  
évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui  
contient dans un véhicule doit être acheminé vers  
la déchetterie par l'administré.

### COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) **les lundis, dès 5h du matin**

Bac Jaune (tri sélectif) **les mercredis en semaine paire** (à partir de 5h du matin), soit mercredi 6  
septembre, mercredi 20 septembre, mercredi 4 octobre, mercredi 18 octobre, mercredi 1<sup>er</sup> novembre,  
mercredi 15 novembre, mercredi 29 novembre, mercredi 13 décembre et mercredi 27 décembre.

### SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

**Liège** : récupération des bouchons de liège à la mairie

**Pour le verre** : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la  
Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

**Pour les piles** : mairie

**Pour le textile** : parking de la mairie et parking des écoles